

**N° D'ORDRE : 2018-166**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 24**Pouvoirs : 03**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part**à la délibération : 27**Date de convocation : 11 décembre 2018*SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. BLANC Romain (arrivé à 18h43, pouvoir à Madame Montagne pour les points 1 et 2, participe à compter du point 3) - Mme ROURE Simone - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Pouvoirs : M. TOULOUSE Christian à M. VINCENT Gilles, Maire - M. HOEHN Gérard à M. BALLESTER Alain - Mme LEVY Séveryn à M. COIFFIER Bruno.

Absent : M. PAPINIO Raoul, Mme LEDUC Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

**26 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2018-11 – AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX – PLACE DES RESISTANTS**

Suite à la consultation et à la réunion de la commission commande publique qui se déroulera le 17 Décembre 2018, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif à l'aménagement d'une aire de jeux sur la Place des Résistants :

**La Société CREATIV'INNOVATION pour un montant H.T de 37 172,60 € soit un montant T.T.C de 44 607,12 €.**

Etant précisé que ce marché prend effet à compter de la réception de la notification et qu'il sera transféré de plein droit à la Métropole Toulon Provence Méditerranée au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 dans le cadre du transfert de la compétence « Voirie – Déplacement Urbain ».

Ce marché a fait l'objet d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 avec possibilité de négociation avec les 2 premiers candidats.

Il est précisé que :

- 15 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : GAZO31 – TOTAL – AP MEDITERRANEE – EURL ASTIER – SCRIBE – PROLUDIC – TRANSALP – DOUBLETRADE – MEDITERRANEE ENVIRONNEMENT – COALA – CREATIV'INNOVATION AMENAGEMENT – ECOGOM – ID VERDE – DERICHEBOURG SNG – EQUATION MANAGEMENT.
- 2 plis dématérialisés sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer dans les délais : QUALI-CITE MEDITERRANEE – CREATIV'INNOVATION MANAGEMENT.
- Les critères de jugement des offres sont les suivants :
  1. Coût de la prestation : 60 %.
  2. Valeur technique : 30 %.
  3. Délai : 10 %.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande Publique, réunie le 17 décembre 2018 à 9h00 à la salle Procida, a donné un avis favorable à l'attribution dudit marché à la **Société CREATIV'INNOVATION pour un montant H.T de 37 172,60 € soit un montant T.T.C de 44 607,12 €.**

Le conseil délibérant,

- Oui l'exposé du Maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif à l'aménagement d'une aire de jeux sur la Place des Résistants :  
**La Société CREATIV'INNOVATION pour un montant H.T de 37 172,60 € soit un montant T.T.C de 44 607,12 €.**

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 21 décembre 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le  
Maire**

**Gilles VINCENT**